

0383069E
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT
454 RUE PAUL CLAUDEL
38510 MORESTEL
Tel : 0474802891

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Election des parents d'élèves au CA

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/09/2019
Réuni le : 03/10/2019
Sous la présidence de : Eric Lacroute
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la modalité d'élection des représentants des parents d'élèves au CA

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dans le cadre de la simplification du fonctionnement des instances, le vote des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée aura lieu exclusivement par correspondance à compter de la rentrée scolaire 2020.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0